

Monsieur Philippe GEORGES
Directeur de la CNAF
32, avenue de la Sibelle
75685 PARIS CEDEX 14

Nos réf : SS 45 07/BD-MT

Paris, le 4 octobre 2007

Monsieur le Directeur,

La fédération CFDT est alertée par ses équipes locales, depuis plusieurs semaines, sur les graves difficultés rencontrées par de nombreuses CAF dans l'exercice de leurs missions. Ces difficultés, dont nous ignorons les causes exactes, se traduisent par une augmentation anormale et importante des stocks de dossiers à traiter. Face à cette situation, chaque Direction semble parfois réagir avec les « moyens du bord », quitte à provoquer de nouveaux nœuds de déstabilisation du Service public.

Ainsi, dans telle CAF, les Permanences extérieures d'Action sociale seront-elles fermées dès octobre, tous les travailleurs sociaux étant mobilisés au Siège. Dans telle autre, le flux des dossiers arrivants sera systématiquement privilégié au détriment du stock, bien qu'une telle pratique puisse être lourde de conséquences pour certains allocataires. Et d'une façon générale, les accueils, physiques comme téléphoniques, ne sont plus considérés comme prioritaires.

Le recours à des heures supplémentaires tend à se généraliser, selon des pratiques parfois plus que discutables : Négociées et au volontariat dans le meilleur des cas, sans concertation et obligatoires dans le pire. Pour exemple, une CAF a décidé de manière unilatérale de 7 samedis travaillés, à partir d'une quasi-réquisition des salariés.

Des mouvements de grèves sporadiques ont éclaté récemment dans plusieurs CAF, preuve s'il en faut que la situation se tend. Ces mouvements concernent indifféremment les Techniciens et les Travailleurs sociaux, ce qui n'est pas si fréquent et ne peut qu'attirer davantage encore votre attention.

.../...

La dégradation du Service public ne peut laisser la CFDT indifférente, et nous ne doutons pas que nos Administrateurs nationaux suivent de près l'évolution de la situation. Pour notre part, en tant que Fédération représentative des salariés, nous vous faisons part de nos vives inquiétudes sur trois points :

- la dégradation des conditions de travail qui affecte de nombreux collègues ;
- les insuffisances du dialogue social local qui ne permettent pas, du moins dans certaines Caisses, de mettre en œuvre des mesures authentiquement mobilisatrices ;
- Les possibles conséquences négatives sur l'Intéressement 2007, ce qui serait pour le moins paradoxal au regard de l'engagement demandé aux salariés.

Monsieur le Directeur, nous vous demandons de bien vouloir créer les conditions d'un échange constructif autour de ces trois sujets et des éléments de solutions à mettre en œuvre. Ce temps d'échange pourrait prendre la forme une Instance nationale de concertation de la Branche Famille réunissant l'ensemble des fédérations ou, à défaut, un rendez-vous avec la CFDT, que nous souhaiterions alors le plus proche possible.

En l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de nos sentiments distingués.

Pour la fédération CFDT
Bernard Delannoy